



Département du TARN
Arrondissement de CASTRES

Envoyé en préfecture le 04/11/2025
Reçu en préfecture le 04/11/2025
Publié le 05/11/2025
ID : 081-268101151-20251016-DC25102816-AR



DECISION N° DC-251028-16 Décision d'ester en justice

Le Président du C.C.A.S. de Saint-Sulpice-le-Pointe (Tarn),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n°DL-200622-009 du 22 juin 2020 intitulée « Délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration du CCAS à son Président » ;
- Vu la requête auprès du Tribunal administratif de Toulouse (dossiers n°2406525, 2500828 et 2500828) déposées par Madame Karine DESPORTES
- Vu les crédits prévisionnels au budget 2025 de l'EHPAD ;
- Considérant qu'il y a lieu de défendre les intérêts du CCAS dans le cadre de la requête susvisée ;

DECIDE

- Article 1.** D'ester en justice et de confier la défense des intérêts du CCAS de Saint-Sulpice-la-Pointe devant le Tribunal administratif de Toulouse au Cabinet Accens Avocats Conseils (30, rue du Commerce-49100 Angers) suite aux requêtes susvisées.
- Article 2.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-préfet de Castres (Tarn).
- Article 3.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil d'Administration lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice la Pointe, le 28 octobre 2025

Le Président,



Raphaël BERNARDIN

Le Président

• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
• informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV-BP 7007-31068 TOULOUSE Cedex 7, ou par l'application Téléréf recours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.
L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.



CCAS • Service social

11 chemin de la planquette • 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

T. 05 63 34 10 50 • accueil.ccas@ccas81370.fr

saintsulpicelapointe.fr